

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 octobre 2023

CRÉER UN COMPLÉMENT DE REVENU GARANTI PAR L'ÉTAT POUR LES ÉTUDIANTS
QUI TRAVAILLENT DURANT LEURS ÉTUDES - (N° 1150)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° 6

présenté par
Mme Rousseau, Mme Garin, M. Peytavie, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh,
Mme Chatelain, M. Fournier, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas,
Mme Pasquini, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à dénoncer la tentative de récupération politique du rassemblement national.

Les élus du Rassemblement national ont à maintes reprises pris des positions ouvertement climatosceptiques et ont voté plusieurs projets de loi climaticides. Gager cette proposition de loi de cette manière est extrêmement cynique et démontre un mépris pour la question écologique.